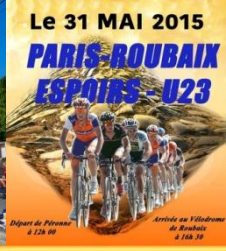

TROISVILLES infos n°4

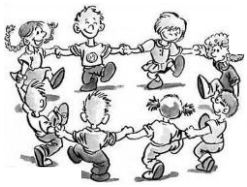

Une classe fait peau neuve

Les employés communaux terminent la réfection complète de la classe maternelle (peinture). installation d'une porte de secours classe maternelle avec une rampe d'accès.

Venez nombreux vous inscrire pour bénéficier des activités péri-scolaires de 7H30 à 9H00/ 16H30 à 18H00, les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le mercredi de 14H00 à 18H00.
Les temps d'activités ont lieu les mardi et vendredi de 15H00 à 16H30. Contacter Carole ou Vanessa au 03. 27.85.14.73.

Les rendez-vous ont lieu à la garderie de l'école. Une permanence sera assurée le 31 août de 14H00 à 17H00, les coûts sont modestes, le barème CAF est appliqué.

Mise en garde sur faux agents des eaux et faux policiers

Un individu disant être un agent des services des eaux se présente chez une personne âgée et demande à vérifier l'état des canalisations. Un second individu pénètre également dans la maison en précisant qu'il est policier et demande à la victime si elle possède de l'argent caché, suite à la réponse négative les deux individus quittent les lieux.
La victime constate alors que ses chambres ont été fouillées.
Soyez vigilants, n'hésitez pas à nous contacter (17)

Semaine bleue
Du 12 au 18 octobre

Nouveau
Site Internet
www.troisvilles.fr

GENDARMERIE
Vous allez partir en vacances; contacter la gendarmerie; signaler votre départ pour le dispositif vigilance vacances au 03 27 84 11 17

La municipalité organise un concours des maisons fleuries

Si vous désirez participer, il suffit d'indiquer votre nom et adresse sur papier libre et le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 26 août 2015.
Le passage du jury se fera la première semaine de septembre et la remise des prix le 05 septembre lors de la fête communale.

Terrain multisports

Pour le bien être de tous merci de :

- Respecter les horaires
- Utiliser les poubelles
- Faire preuve de civisme

Rentrée scolaire école primaire et maternelle

Rentrée des professeurs des écoles : lundi 31 août 2015
Rentrée des élèves : **mardi 1er septembre 2015**

Collecte de vélos pour la maternelle :
- Les déposer à la garderie le 31 août de 14h à 17h ou le matin de 7h30 à 9h à compter du 1er septembre,
Merci pour les enfants

Inscription cantine :
- Permanence le 28 août de 10 à 12 heures et le 31 août de 14 à 16 heures à la cantine.

Vente de bois de chauffage

Suite à l'abattage des arbres des monuments, la commune met en vente environ 20 stères de bois de chauffage coupés en 50 cm au prix de 35 euros le stère.
Vous pouvez réserver au 06.72.21.86.79 jusqu'au 20 septembre 2015 (dernière limite).
La quantité de bois par personne sera attribuée suivant la demande pour satisfaire le plus de monde.
Vente réservée aux troisvillois

Mairie : 12 Rue du Général de Gaulle, 59980 Troisvilles - Tel : 03 27 85 09 94 - Courriel : mtroisvilles@xilan.fr
Les ouvertures : Lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 - lundi de 14h à 16h - Mercredi de 15h30 à 18h30 - Site internet : www.troisvilles.fr

Décisions du conseil municipal

Séance du 06 février 2015

Plan local d'urbanisme de la commune de Troisvilles
Prescription de la révision du POS en PLU

Le conseil municipal décide :
De prescrire la révision du POS en PLU sur l'intégralité du territoire communal, conformément au code de l'urbanisme ;
D'adopter les objectifs poursuivis et de soumettre à la concertation de la population, des associations locales et autres personnes concernées, les études menées pendant l'élaboration du projet ; à cet effet un registre destiné à recueillir les observations sera mis à la disposition du public en mairie aux jours et heures d'ouverture. Un bulletin municipal fera état de l'avancement de la révision du document et une réunion publique sera organisée afin de présenter le projet aux habitants ;
De demander que les services de l'Etat soient associés à la révision du POS en PLU ;
De s'associer les services d'un prestataire extérieur spécialisé pour la réalisation des études nécessaires à la révision du POS en PLU ;
Que les crédits nécessaires à la réalisation de ce Plan Local d'Urbanisme doivent faire l'objet d'une inscription au budget de la commune ;
D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter toute subvention mobilisable auprès des partenaires financiers potentiels ;
De donner délégation à Monsieur le Maire pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestations ou de services concernant la révision du POS en PLU.

Remplacement en tout ou partie de la contribution de la commune, au titre de la défense extérieure contre l'incendie, par le produit des impôts.

Le conseil municipal décide de s'opposer au remplacement en tout ou partie de la contribution de la commune, au titre de la Défense Extérieure Contre l'Incendie par le produit des impôts.
Le conseil municipal décide d'affecter le paiement de cette cotisation syndicale sur le budget général de la commune.
Le conseil municipal propose que ce mode recouvrement soit reconduit d'année en année.

Subvention Spectacle de Noël 2014 et vacances de neige 2015 à l'Amicale Laïque.

Attribution des subventions suivantes à l'Amicale Laïque de Troisvilles :
Spectacle de Noël 2014: 309,00 €
Vacances de neige 2015 : 1 150,00 €
Les membres du conseil municipal délégués à l'école demandent à être associés au choix des spectacles.

Subvention séjours scolaires collèges et lycées.

Attribution d'une subvention de 30 € par élève pour 1 séjour par an aux collégiens et lycéens. Cette somme sera versée à l'établissement scolaire.

Séance du 13 mars 2015

Achat des immeubles 5 et 9 rue du Général de Gaulle

Les immeubles situés 5 et 9 rue du Général de Gaulle, appartenant respectivement à Mr et Mme Thiers et Mr et Mme Kannenberg sont en état de ruine. L'immeuble situé 5 rue du Général de Gaulle est en vente et fait l'objet d'une demande de déclaration d'intention d'aliéner par Monsieur Jean-Michel QUENNESON.
L'immeuble situé 9 rue du Général de Gaulle est promis à la vente à la commune.
Ces immeubles sont situés face à la mairie. Il serait opportun d'acquérir ces immeubles afin d'envisager un projet d'aménagement. Le droit de préemption sera transféré à l'EPF qui réalisera l'opération.
Monsieur QUENNESON propose d'acquérir une partie de l'immeuble 5 rue du Général de Gaulle, en accord avec le projet communal.

Séance du 10 avril 2015

Budget primitif 2015

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'établissent à 628 240.21. €

Les dépenses et recettes d'investissement s'établissent à 761 056.10 €

Les taux des 3 taxes restent identiques à ceux votés en 2014 et s'établissent donc à :

- Taxe d'habitation 16, 54%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties 12,87%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 57,99%

Installation de ralentisseurs sur la RD 98 à proximité de l'école

Le conseil municipal, sollicite une subvention dans le cadre du produit des amendes de police, auprès du Conseil Général du Nord, et s'engage à effectuer ces travaux.

Séance du 22 mai 2015

Avenant Délégation Service Public avec Xilan

La société XILAN a informé le maire que le contrat de DSP qui nous lie pour l'exploitation technique et commerciale du réseau Internet Haut Débit, est actuellement échu.
Xilan nous propose un renouvellement d'un an jusqu'au 15 avril 2016 par avenant, pour un montant annuel de 3 000 € HT. Si nous acceptons le contrat, les factures récapitulant les actions déployées sur le réseau depuis le début de l'année seront annulées. Elles s'élèvent à 960 € TTC.
Le conseil municipal, à l'unanimité, charge le maire de négocier le prix de la maintenance à 2 400 € HT, de signer le contrat de maintenance pour un an et de prévenir la résiliation au bout d'un an et de créer une adresse « Gmail » pour la mairie.

Fourniture et pose de rideaux et de stores

Achat de stores pour le bureau du maire, de rideaux pour la salle des aînés, les vitres du couloir de l'école et la classe de Madame Doléan, à la Société SODICLAIR. Cette entreprise sera sollicitée pour la pose de films sur les portes vitrées de l'école.